Covid-19, des mesures spécifiques prises par le Département de la Vienne

lundi 23 mars 2020, par lpe

Ce samedi 21 mars, le Président du Département de la Vienne, Bruno Belin, a pris la parole sur Youtube, en direct de la pharmacie qu'il gère à Monts sur Guesnes de façon continue depuis le début de l'épidémie. Il a annoncé plusieurs mesures :

- Le maintien des subventions départementales allouées aux associations, qu'elles aient pu ou qu'elles puissent tenir ou non les manifestations prévues

- La mise en contact de bénéficiaires du RSA avec des entreprises, notamment agricoles, ayant besoin de main d'oeuvre saisonnière,

- La prise en charge par le Département des factures de la cantine des collégiens pour les mois de mars, avril, mai et juin.

A noter que **les denrées alimentaires stockées pour les cantines des collèges ont été données à des associations caritatives**. A l'initiative de Benoît Prinçay, Conseiller départemental en charge des circuits courts et de Henri Colin, vice-Président en charge de l'éducation, tous les collèges de la Vienne ont été invités à faire des dons à des épiceries sociales et solidaires et associations caritatives des denrées alimentaires dont la date de péremption se termine dans les deux prochaines semaines, selon des modalités garantissant les règles d'hygiène et de sécurité alimentaires. Ces structures bénéficiaires sont notamment l'épicerie sociale du CCAS de Châtellerault, la Croix Rouge Française, la Banque Alimentaire de Poitiers, l'épicerie sociale de Vivonne, l'EHPAD de Monts-sur-Guesnes.
En chiffres, pour 7 collèges, cela représente 348 kg de fruits et légumes, 82 kg de viandes et charcuteries, 63 kg de produits laitiers (fromages, beurre), 360 œufs, 2485 yaourts et 6 kg de plats traiteur (type taboulé).
Les établissements qui avaient peu de stock à donner ont opté autant que possible pour la valorisation (composteur, dons à un éleveur canin…).
Par ailleurs, pour lutter contre le gaspillage de produits non écoulés suite aux annulations des commandes, le Département a mis en relation les producteurs locaux d'Agrilocal86 avec l'ensemble des épiceries sociales et solidaires qui conserveront une activité dans les semaines à venir : à savoir celles de Migné-Auxances, Poitiers, Buxerolles, Chauvigny et Lusignan.